

## Liaison de Mgr Aupetit : le cardinal Ouellet savait, selon Le Point

**Author** : Rédaction Riposte Catholique

**Categories** : [Église en France](#), [Église universelle](#), [En Une](#)

**Date** : 26 novembre 2021

Le Point, qui a [résumé dans un grand article la mauvaise gestion du diocèse de Paris Mgr Aupetit et révélé une liaison troublante avec une femme](#) - qui le met en porte-à-faux pour la gestion de son diocèse et par rapport aux vœux de son sacerdoce - enfonce le clou ce 25 novembre en affirmant que le cardinal Ouellet, préfet de la congrégation pour les évêques et chargé de la discipline des évêques, était au courant.

"Le cardinal québécois, qui aurait été averti du « cas » Aupetit, dirige depuis 11 ans la Congrégation pour les évêques de la curie romaine. Le cardinal Marc Ouellet, un Canadien de 77 ans, occupe, depuis 2010, la fonction de préfet de la Congrégation pour les évêques, l'un des postes les plus importants de la curie romaine. Il est, en d'autres mots, le directeur des ressources humaines de l'Église, pouvant faire et défaire les carrières des plus de 5000 évêques qui exercent dans le monde", indique le magazine, dans un article qui a les mêmes auteurs que celui qui traite de Mgr Aupetit.

*"Contacté dans le cadre de notre enquête sur l'archevêque de Paris, Mgr Ouellet n'a pas donné suite à notre courriel. **Selon nos informations, il aurait pourtant été alerté au printemps 2020 par le nonce apostolique Celestino Migliore - ambassadeur du Vatican en France -, auquel venait d'être remis un document compromettant le ministère de l'archevêque de Paris. Ouellet aurait alors confié au cardinal André Vingt-Trois, prédécesseur et proche de Mgr Aupetit, le soin d'enquêter en interne. Enquête qui n'a eu officiellement aucune suite...**"*

L'article s'attarde ensuite sur son rôle trouble dans l'affaire de Pontcallec et le renvoi à l'état laïc de mère Marie Ferréol : "[le cardinal] Ouellet, qui a donc en théorie atteint l'âge de la retraite officielle [à l'été 2019], semble jouer un rôle étonnant. C'est en effet lui qui signe le 22 avril 2021 le décret de renvoi définitif de soeur Marie Ferréol de la communauté dominicaine du Saint-Esprit - communauté dont cette religieuse était membre depuis trente-quatre ans -, ce décret étant assorti d'une interdiction de toute vie communautaire. Le motif officiel de cette double punition d'une grande sévérité ? « Mauvais esprit. »

*Cette affaire, qui n'est nullement du ressort de Ouellet - dont le rôle est de superviser les évêques -, aurait dû logiquement être gérée par la Congrégation pour la doctrine de la foi. Le Monde, à l'époque, [s'interroge, et révèle](#) que le cardinal Ouellet a noué des liens d'amitié forts avec une autre dominicaine du Saint-Esprit, la mère Marie de l'Assomption".*

Tandis que la défense de Mgr Aupetit - où certains vont jusqu'à laisser entendre qu'il faut [relativiser le célibat sacerdotal](#), voire le "remettre en question" - dans les colonnes du *Parisien* oscille entre pusillanimité et inconsistance, virant à l'impression franche et nette de panique sur la nef de l'archevêché parisien, le Point conclut par l'avis du cardinal Ouellet sur l'évêque idéal :

*"Dans La Croix du 12 décembre 2011, le puissant cardinal faisait en tout cas un portrait-robot de l'évêque idéal qui ne ressemble guère à celui de l'actuel archevêque de Paris. « Dans son diocèse, (il) est le signe visible de l'unité. Il doit donc travailler avec ses prêtres, ses diacres, les réseaux de vie consacrée et de vie paroissiale et témoigner d'une spiritualité de communion où chacun est valorisé, écouté, confirmé dans ses charismes. »*

[Fluctuat et mergitur.](#)